

Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du Lundi 21 septembre 2015

Présents : Mesdames AMORIM, BEAUDENON, COIFFIER, CUBERA, FRAIGNEAU, GOZE, IDRISSE, HATTRAIT, LHERMITE, RENARD, ZAYANI et ZENAKER. Messieurs Gil et ZIANE

Excusées : Mesdames EL YOUSFI, LENOIR et SAADI

Absents : Mesdames BROUARD et PREVOT. Messieurs BRUGMANS et DIAS.

La Présidente, Henriette COIFFIER présente l'ordre du jour :

- ✓ Point sur la rentrée et la reprise des activités
- ✓ Point sur le projet social 2016-2019
- ✓ Questions diverses

M^{me} COIFFIER précise que le CA sera essentiellement consacré à présenter les axes du projet social 2016-2019 à remettre à la CAF pour agrément le 15 octobre 2015.

I – Point sur la rentrée et la reprise des activités

1.1 - Depuis sa prise de poste, à la direction du CSC La Colline, Isabelle LHERMITE fait état de ses différentes rencontres :

- ✓ **Rencontre des partenaires** : De la Ville, de la CAF, du Conseil Départemental, de la Préfecture, locaux
- ✓ **Prise de contact avec les salariés** : rencontres individuelles et collectives
- ✓ **Travail avec les responsables de l'association** : La présidence et le Bureau

1.2- Dates de rentrée

- ✓ LUDOTHEQUE « la Maison » : ouverture le mercredi 16 septembre à 14h
- ✓ LAEP, Lieu d'Accueil Enfants/ Parents : ouverture le jeudi 17 septembre à 15h
- ✓ Apprentissage de la Langue Française (ALF) : réunion d'information le lundi 21 septembre à 10h
- ✓ Accueils de loisirs 6/11 ans et accompagnement à la scolarité : inscriptions à partir de lundi 21 septembre à 14h
- ✓ Ateliers Adultes : (bricolage, jeux, tricot, numérique, vidéo, couture etc..) réunion d'information le mardi 22 septembre à 14h
- ✓ Vacances scolaires de Toussaint (3/17 ans) : inscriptions à partir du lundi 05 octobre de 12h30 à 18h

1.3- Evènements prochains

- ✓ Stratéjeux du 26 et 27 septembre 2015
- ✓ Journée du 26 septembre à Lormont pour des discussions autour du rapprochement entre la Fédération des Centres Sociaux de Gironde et Aster33

- ✓ Participation au Conseil Citoyen le 29 septembre
- ✓ Préparation de Festi Family
- ✓ Préparation de la Bourse aux vêtements d'Automne/hiver du 8 au 13 octobre 2015

II – Point sur projet social 2016-2019

LES AXES du NOUVEAU PROJET

1- Pistes de réflexion

1.1 La démarche

1.2. La réflexion a été menée en deux temps

- ✓ La mise en lumière des **thèmes de réflexion** qui se dégagent et qui posent des problématiques prégnantes à traiter en priorité
- ✓ **L'approche des axes du projet** qui se dessinent et qui feront l'objet d'un travail approfondi après consultation des différents acteurs.

1.3. Le futur projet s'articulerait autour de 3 axes au lieu de 4 pour l'ancien projet.

- ✓ L'axe 1 du projet 2012- 2015 (renforcer les actions de proximité dans les quartiers prioritaires) n'est pas abandonné mais devra faire l'objet d'une réflexion partenariale approfondie.
- ✓ Le projet social du CSC La Colline est conçu comme un projet communal global et sa mise en application nécessite le traitement préalable de problématiques spécifiques aux quartiers de la Marègue et de Beausite.

2 - Thèmes de réflexion

- ✓ La fonction accueil
- ✓ Le « mal-être » ressenti par un grand nombre d'habitants
- ✓ Reconfigurer le pôle jeunesse : place des jeunes adultes
- ✓ Les activités de loisirs (Co-construction, sens des actions...)
- ✓ L'éducation et l'insertion
- ✓ Le travail en réseau (mutualisation, capitalisation, échange de compétences et de bonnes pratiques)
- ✓ La formation nécessaire des bénévoles et des salariés
- ✓ La densité et la diversité des projets menés, nécessité d'effectuer des choix
- ✓ La difficulté de travailler sur plusieurs sites

3 – Les 3 axes du projet 2016-2019

3.1 Favoriser l'épanouissement de chaque membre de la famille

3.2 Construire une dynamique d'enrichissement permanent permettant l'autonomie des personnes accompagnées

3.3 Favoriser l'engagement citoyen et la place de chacun dans son environnement

Commentaires :

- ✓ M^{me} IDRISSE demande des précisions sur « l'environnement » qui correspondrait à la limite d'un quartier ou pas et informe que la perception d'un environnement est différente suivant que les habitants soient nouveaux ou vivent depuis plus de 20 ans au même endroit.
- ✓ Il lui est répondu qu'il s'agissait de l'environnement en général : l'accès aux institutions ou organismes publics ou privés, locaux ou nationaux (école, Mairie, Sécurité sociale, pôle emploi).

AXE N°1 Favoriser l'épanouissement de chaque membre de la famille

1. Promouvoir des actions intergénérationnelles où la cellule familiale dans son ensemble pourra se retrouver et partager (Attention particulière à apporter aux personnes isolées, personnes âgées, personnes en situation de handicap...).
2. Accompagner les parents dans leur fonction parentale en développant les espaces d'information et d'échanges.
3. Développer des projets dans lesquels les adultes vont être « épaulés » sur les questions de vie quotidienne (santé, bien être, dépenses énergétiques, gestion du budget...)
4. Offrir des espaces de convivialité où les parents, les enfants et les jeunes pourront exercer des activités et des loisirs.
5. Travailler sur le renforcement des liens parents-enfants, les jeunes avec leur famille.

Commentaires :

- ✓ M^{me} OUDIN constate que cet axe est un grand classique dans le projet, comme pour le précédent et M^{me} LHERMITE précise qu'il faut garder les actions ou domaines qui fonctionnent très bien comme la Parenthèque. Par contre, il faut aller plus loin dans certains domaines (exemple sur « la santé »).
- ✓ M^{me} IDRISSE demande l'avis aux administrateurs sur l'arrivée des migrants syriens et comment le CSC se saisit de ce sujet.
 - M^{me} LHERMITE répond que le CSC ne peut être qu'un des acteurs du territoire mais qu'il pourrait être l'un des relais ou passerelle vers les différents services. Elle précise que les actions du CSC correspondent à l'accueil de migrants en prenant en compte la globalité des problèmes rencontrés par la famille. L'Apprentissage de la Langue Française (ALF), les actions collectives, la mise en relais vers les institutions peuvent être faite par le CSC mais que les inscriptions ont commencé et sont déjà très nombreuses.
 - M^{me} COIFFIER ajoute, que ce serait organisé par la Ville et non le CSC la Colline.

AXE N°2 Construire une dynamique d'enrichissement permanent permettant l'émancipation (autonomie) des personnes accompagnées

1. Instituer des espaces de parole et de réflexion
2. Permettre l'acquisition des techniques d'expression et des TIC (technologies de l'information et de la communication)
3. Contribuer à lever les freins sociologiques, économiques et culturels pour permettre l'autonomie des personnes accompagnées
4. Faciliter l'accès aux mêmes droits et devoirs pour tous
5. Contribuer à l'apprentissage des savoirs, savoir-être, savoir-faire
6. Susciter la curiosité et la créativité

Commentaires :

- ✓ M^{mes} COIFFIER et LHERMITE précisent qu'il faut aussi rendre plus accessible la Culture au quotidien en accompagnant les personnes.
- ✓ M^{me} IDRISSE confirme que les échanges se font par exemple entre mamans, lors du café du mercredi et qu'il ne faut pas institutionnaliser les temps de discussions.

AXE N°3 Favoriser l'engagement citoyen et la place de chacun dans son environnement

1. Favoriser l'engagement associatif et renforcer la capacité d'agir
2. Remplir une mission de passerelle et de relais en matière d'insertion
3. Favoriser les projets d'autoproduction des habitants, construire « avec » – et non « pour » - les habitants
4. Soutenir la conciliation « vie parentale – vie sociale » et faciliter la prise en charge de l'enfant

Commentaires :

- ✓ Sur la notion d'accompagnement M^{me} LHERMITE précise qu'il doit permettre de lever les freins. (exemple pour l'emploi, aller à la mission locale, etc..).
- ✓ M^{me} FRAIGNEAU interroge sur la prise en charge par les parents ou par d'autres personnes M^{me} COIFFIER donne l'exemple du MGPS (Mode de Garde Parental Solidaire) compliqué comme concept mais qui est différent d'une défaillance du parent ce qui relève de la fonction parentale. Par contre elle précise que le CSC la Colline ne fait qu'accompagner les parents et ne se substitue pas à eux.

L'action du CSC la Colline sur les quartiers de BEAUSITE et La MARÈGUE

❖ Remarques préalables

1- Dans le projet 2012-2015, l'axe 1 était le suivant :

« Renforcer les actions de proximité dans les quartiers prioritaires »

- ✓ Animation en pied d'immeuble
- ✓ Développement social de la résidence Beausite
- ✓ Développement social du quartier de la Marègue

2- Ces actions de proximité ne peuvent être reconduites sans une réflexion préalable relative à la structure :

- ✓ Ces questions ont été abordées lors du Comité stratégique du 13 février 2015
- ✓ Il avait été acté que le projet était mis en « *stand-by* » dans l'attente du diagnostic

3- Le fonctionnement des actions de proximité est différent sur les 3 sites considérés :

- ✓ Sur Palmer : le fonctionnement est satisfaisant grâce à la nouvelle structure
- ✓ Sur Beausite et la Marègue : la reconduction des actions est compromise

Commentaire :

- ✓ Domofrance quitte « la Marègue » ce qui aura pour conséquence d'avoir encore moins de liens entre les habitants.

❖ Le projet Beausite

Constat : un projet partenarial à reconstruire

- ✓ Les actions externalisées du CSC ne fonctionnent que très partiellement.
- ✓ La participation du CSC est à revoir
- ✓ L'absence de médiateur bloque le développement des projets partenariaux
- ✓ Un projet viable ne pourra être développé que si certaines conditions préalables sont remplies : mise à disposition d'un local sécurisé et permettant l'accueil du public, augmentation significative des moyens financiers et humains
- ✓ Nécessité de développer un projet global pour la jeunesse (projets de responsabilisation, travail sur la citoyenneté, lutte contre le décrochage scolaire, insertion-socio-professionnelle) et pour les familles (accompagnement social global, présence d'une conseillère ESF, possibilité de mettre en place localement des projets enfance)
- ✓ **Sans projet réel et offrant des garanties d'intervention envers le public, le CSC ne peut continuer à laisser un animateur isolé sur le site.**

Commentaires :

- ✓ M^{me} CUBERA questionne le CA sur BEAUSITE car il ne faut pas mélanger tous les problèmes.
- ✓ M^{me} HATTRAIT demande qu'un projet soit bati, bien défini, que le CSC doit décliner des actions et en évaluer le coût. Sur Beausite il y a déjà des partenaires (Ajhag , clairsienne, autres acteurs) et le CSC doit dire ce qu'il veut faire.
- ✓ M^{me} COIFFIER rappelle le travail sur site de M. BAZOIN qui a beaucoup développé ses actions malgré son temps partiel mais ne peut poursuivre en l'état et faire du bénévolat.
- ✓ M^{me} LHERMITE rappelle le questionnaire central : comment le CSC peut-il intervenir de façon qualitative dans un projet global social sur le quartier ?
- ✓ M^{me} OUDIN trouve que le CSC navigue entre 2 positions à savoir est-ce le CSC qui pilote ? ou contribue t'il au projet ?
- ✓ M^{me} HATTRAIT rappelle que le comité de pilotage avait bien acté que le projet Beausite est un partenariat. Elle réitère sa demande au CA qu'il doit faire des propositions.
- ✓ M^{me} COIFFIER précise qu'il est acté que le CSC la Colline ne sera pas pilote du projet.

❖ Les actions sur le quartier de la Marègue

Constat : Actuellement le CSC « la Colline » ne peut développer qu'un projet jeune qui se révèle incomplet

- ✓ Manque d'un accueil intergénérationnel et d'une conseillère ESF
- ✓ Les deux emplois avenir de l'équipe arriveront bientôt à terme, le projet ne pourra pas être maintenu par un seul animateur
- ✓ Un projet viable passera nécessairement par une rénovation des locaux et une augmentation des moyens financiers et humains.

- ✓ Question préalable à la construction d'un projet : étude de la création d'un CSC, d'un espace de vie sociale (EVS), d'une autre structure partenariale (Maison de Quartier...) ?
- ✓ **Si la structure n'est pas reconsidérée, le CSC la Colline ne sera pas en mesure de répondre à la demande des habitants.**

Commentaires :

- ✓ M ZIANE constate que le débat est très riche sur les projets Beausite et la Marègue et rappelle que l'intervention du CSC au départ du projet était en direction de la jeunesse et que l'impact est différent entre ces 2 quartiers au vu du nombre d'habitants. Force est de constater que la demande s'est développée et qu'il y a donc une frustration des publics.
- ✓ M^{me} LHERMITE, selon les dernières informations émanant de la CAF, a annoncé que la solution de l'Espace de Vie Sociale ne pouvait plus être retenue, car le CSC La Colline ne répondrait plus aux critères, contrairement à ce qui avait été affirmé jusqu'à ce jour.
- ✓ M^{me} OUDIN précise que ce n'était pas logique qu'un seul quartier soit couvert et de plus, un financement de 20 000 €uros n'est pas suffisant pour fonctionner.
- ✓ M^{me} LHERMITE sachant que l'option d'un EVS n'est pas envisageable, propose une solution qui serait d'ouvrir un autre Centre Social avec un 2^{ème} agrément, dont une première estimation financière serait de 300 000 €uros.
- ✓ M^{me} COIFFIER s'inquiète de cette situation car plus de 5000 habitants vivent dans ce secteur et M^{me} IDRISSE interroge sur le déplacement vers le siège du CSC d'un nombre important d'habitants.
- ✓ M^{me} HATTRAIT rappelle que des partenaires locaux, associations, mairie annexe sont présents et des locaux sont prêts à recevoir d'autres activités (sur BEAUSITE et La MAREGUE).
- ✓ M^{me} OUDIN intervient pour rappeler la vocation communale globale d'un CSC et spécule sur le fait que la Colline n'a peut-être plus à intervenir. Les actions sont à construire mais le CSC n'a pas à piloter les 2 projets (BEAUSITE et MAREGUE).

Après les débats, les administrateurs valident et votent à l'unanimité les 3 axes du projet social 2016-2019.

Ce projet sera donc présenté au prochain Comité Stratégique du 1^{er} octobre 2015 afin d'aborder la phase de réflexion relative aux moyens.

III – QUESTIONS DIVERSES

- ✓ M^{me} Coiffier propose de statuer sur le contrat de la Directrice Isabelle LHERMITE, en période d'essai jusqu'au 8 novembre.
 - Il est décidé à l'unanimité de ne pas renouveler la période d'essai et de valider le contrat en CDI à compter du 8 novembre.
- ✓ Le calendrier
 - Journée d'échanges et de réflexion le 23 septembre 2015
 - Rencontre avec Monsieur le Maire le 22 septembre

- Rencontre avec responsables de la CAF le 30 septembre
 - Comité stratégique 1^{er} octobre 2015
 - Comité de pilotage le 6 octobre 2015
 - CA le 13 octobre 2015
 - Remise du Projet pour agrément à la CAF le 15 octobre 2015
-
- ✓ M^{me} OUDIN répond à la question de la baisse générale des financements de la CAF et précise qu'il s'agit d'obtenir une équité entre les différents centres sociaux, ce qui amène la CAF à trouver un meilleur système de répartition financière.

 - ✓ M^{me} HATTRAIT demande au CA de pouvoir disposer des documents avant chaque réunion et rappelle que Le CSC doit chiffrer son futur projet social.

 - ✓ M^{me} GOZE souhaite qu'avec l'envoi de la prochaine convocation au CA soient aussi joints des pouvoirs.

 - ✓ M^{me} COIFFIER remercie les membres présents et lève la séance à 19h45.

La Présidente



Henriette COIFFIER